

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TRUSTEAM OPTIMUM

Informations supplémentaires pour la Suisse: Le prospectus pour la Suisse et la feuille d'information de base, le règlement, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et agent payeur en Suisse du Fonds : Reyl & Cie SA, 4, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse. Les derniers prix des parts sont disponibles sur www.fundinfo.com. Lorsque les données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement, afin d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Euro MTS 1-3 ans, avec une volatilité 5 ans cible de 3%,

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement.

Il est rappelé que ceci est un objectif de gestion et que dans certaines conditions de marché (crise économique ou financière), celui-ci pourrait ne pas être atteint. Le fonds TRUSTEAM OPTIMUM offre une diversification aux fonds obligataires euro

L'indicateur de référence l'Euro MTS 1-3 ans est composé de titres d'obligations d'états de la Zone Euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Stratégie d'investissement

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissement du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). L'univers investissable représente « les best in univers ». Ainsi cette approche en sélectivité par rapport à l'univers d'investissement porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement. Le portefeuille du fonds maintient un taux de d'analyse et d'éligibilité minimum de 90%. Au cours de la période de détention du titre, sont également suivies les controverses extra-financières.

Les principales limites méthodologiques de cette approche extra-financière sont présentées dans le prospectus.

Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque.

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport LEC 29, Politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure d'impact ISR, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>

Afin de réaliser l'objectif de gestion, et dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP est investi en produits monétaires euros, obligations à court et moyen terme euro, obligations convertibles euro et en actions, en maîtrisant la volatilité et en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant.

Les émetteurs monétaires, obligataires et convertibles sont sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers éligible, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm" tel que défini par l'Investment Management Project (IMP). Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernées par cette analyse.

Pour la part en actions, la stratégie d'investissement est opportuniste et consiste à :

- Sélectionner les entreprises des pays de l'Union Européenne, du Royaume Uni, de la Suisse, de la Norvège et des Etats Unis, leaders en termes de satisfaction client ou celles qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce au pricing power, à la recommandation et à la fidélité.
- et mettre en place des stratégies de rendement en:
- sélectionnant celles dont la valorisation est raisonnable,

- en investissant sur ces actions principalement de grandes et moyennes capitalisations, soit directement, soit au travers, des stratégies d'options, ou d'actions associées à des options (principalement des ventes de call), afin de limiter le risque de façon convexe.

Le fonds est exposé :

- de 50% à 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euros d'émetteurs publics et privés, des pays de l'OCDE et / ou de l'UE. notés par les agences de notation ou par la société de gestion. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. Ces émetteurs sont sélectionnés selon l'approche extra-financière « satisfaction client » (Process ROC). La durée de vie maximum est de 6 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

La fourchette de sensibilité de la poche taux est de 0 à 5.

- de 0% à 15% de l'actif net en actions
- de toute capitalisation des pays l'Union Européenne, Suisse, Norvège, UK, US et tous secteurs économiques et en indirect. Le poids des petites capitalisations inférieures à 1 milliard sera limité à 3%.

- et indirectement, dans la limite de 10% à travers des OPC investi sur des actions des pays de l'OCDE et/ou UE.

- de 0% à 10% de l'actif net en obligations convertibles libellées en euro des pays de l'OCDE et/ou UE (le fonds s'interdit d'intervenir sur des obligations convertibles contingentes.). Les obligations convertibles seront obligatoirement notées selon le process de la Société de gestion. L'entreprise sous-jacente sur laquelle porte l'émission sera sélectionnée selon l'approche extra financière « satisfaction client » (Process ROC) appliqué aux obligations et instruments du marché monétaire.

- de 0 à 10% de l'actif net au risque de change.

Dans la limite de 30% de l'actif net du fonds, le fonds pourra s'exposer à des instruments de taux, des obligations convertibles classés en titres spéculatifs. En cas de notation non équivalente entre agences reconnues, et sauf avis de la société de gestion, la meilleure notation est retenue. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou en fonds d'investissements à vocation générale ouverts à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ils seront labellisés ISR et/ou intégreront des approches extra financières.

Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des instruments dérivés (options, futures, swap et change à terme) des marchés réglementés et de gré à gré et des titres intégrant des dérivés, bons de souscription et obligations convertibles cotés sur un marché réglementé dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, au risque action, au risque de crédit, au risque de change sans rechercher de surexposition.

COMMENTAIRE DE GESTION

1. Rapport de gestion 2024

En 2024, le Fonds Trusteam Optimum a bénéficié d'une hausse de l'ensemble des classes d'actifs dans lesquelles il est investi. Mais le contexte aura été mouvementé.

Le marché obligataire a été suspendu une grande partie de l'année aux décisions des banques centrales de baisser les taux. Cela n'est intervenu qu'en juin pour la BCE et en Septembre pour la réserve fédérale américaine.

Jusqu'à fin mai, les indices obligataires *investment grade* européens ont été quasi-stable (+0,03% pour l'IBOXX EURO Corp 3_5 TR Index, et +0,2% pour l'IBOXX EURO Corp BBB TR Index). Ce n'est qu'à partir des premières baisses de taux de la BCE (-75pbs en Juin), qu'ils ont « décollé », pour terminer l'année en hausse de respectivement 4,89% et 5,25%.

Après le pic de 2022 (cf. 10.2%), les efforts de la BCE ont permis de placer l'inflation sous contrôle (cf. +2,4% fin 2024). Mais la longue période de taux d'intérêts élevée qu'elle a nécessitée a pesé sur l'économie en zone euro, dans un contexte par ailleurs dégradé au niveau mondial. L'économie chinoise en ralentissement depuis plusieurs trimestres a tardé à repartir, avec des mesures de relance plusieurs fois réajustées. Parallèlement, en France, la dissolution du parlement en juin a conduit à une crise politique, donnant lieu à une chambre sans majorité, incapable de voter un budget, à un moment où les finances publiques très tendues demandent un effort budgétaire drastique. En Allemagne, la coalition de M. Scholtz a perdu la confiance, appelant à de nouvelles élections parlementaires en Février.

Résultat, l'économie en zone euro a nettement ralenti, les deux principales économies de la zone, sont à la traîne, avec des PIB estimés par l'OCDE à +0.9% pour la France et +0.7% pour l'Allemagne en 2025 (c/ respectivement +1.1% et 0% en 2024). Plusieurs éléments fragilisent le scénario macroéconomique pour 2025 : 1) l'issue de la crise politique dans les deux pays, 2) un début d'assainissement des finances publiques en France et enfin 3) l'impact de l'administration Trump, et les hausses des droits de douane qu'elle souhaite appliquer, sur l'économie mondiale.

Dans ce contexte, au fur et à mesure que la BCE a abaissé ses taux directeurs, la courbe des taux s'est repentifiée : le taux 2 ans s'est replié jusqu'à 2,27% fin décembre ; le taux 10 ans français, qui avait atteint un plus bas début octobre à 2,82%, a remonté par la suite (notamment en décembre) pour finir l'année à 3,20%.

L'écart de taux 10 ans entre la France et l'Allemagne s'est creusé à partir de la mi-juin, de 54 pbs à fin 2023 à 82 pbs à fin décembre 2024.

Les spreads de taux ont peu évolué au cours de l'année en restant à des niveaux bas : sur la période, l'Itraxx Main s'est maintenu à 58 pbs, l'Itraxx Subordonné Financier a baissé de 123 à 112 pbs et l'Itraxx Xover (notation Speculative Grade) est passé de 311 à 313 pbs.

Côté actions, le Stoxx 600 (dividende réinvesti) termine l'année à +8.78% après un pic à +12.8% fin Septembre. Les espoirs de rebond économique aidé par le cycle de baisse des taux a été en grande partie annihilé par les inquiétudes économiques (cf. Chine, Europe), la crise politique en Europe, avec en fin d'année l'élection de Donald Trump. Mention spéciale à La France où la crise politique a très lourdement impacté les marchés actions avec un CAC 40 à - 2.15% sur 2024.

Dans ce contexte chahuté, votre fonds Trusteam Optimum a très bien performé. La part I affichait une progression de +5.59% nette, l'ensemble des classes d'actifs ayant contribué positivement à la performance avec en données brutes :

- Poche obligataire contribution brute +3.58% (performance absolue poche obligataire : +5.0%)
- Poche actions contribution brute : +2.16% (performance absolue poche actions : +20.6%)
- Poche convertibles : +0.56% (performance absolue poche convertibles : +8.15%)

Côté obligations, tout au long de l'exercice, nous avons continué de privilégier les investissements en obligations privées. Sur les premiers mois de l'année, alors que les banques centrales n'avaient encore décidé du début de leur assouplissement monétaire, nous avons privilégié la prudence dans nos investissements de la poche taux.

Alors que les taux se tendaient, nous avons réduit la sensibilité de la poche de taux de 1,97 fin décembre 2023 à 1,25 à fin août. Ensuite, nous avons commencé à la remonter alors que le cycle baissier des taux directeurs de la BCE était entamé et qu'avec, la courbe se repentissait. En fin d'exercice, la sensibilité s'est ainsi établie à 1,35%.

De même, au fur et à mesure que les spreads de crédit de notation high yield se réduisaient, nous avons pris nos bénéfices sur cette catégorie pour passer de 16,5% de l'actif à un peu plus de 11% fin mars. Nous avons ré-augmenté leur poids dès septembre pour finir l'exercice à 17,4% de l'actif.

Côté actions, nous avons très largement profité de la contribution du secteur pharmacie (UCB contribution de 1.15%), des financières avec Mediobanca (+0.16%), Handelsbanken (+0.12%), ASR Netherlands (+0.12%). Les principaux mouvements ont consisté à réduire notre exposition à la France, ramenée de 15% courant Juin 2024 à 10% en fin d'année. Nous avons notamment soldé nos titres Carrefour, arbitré une partie de nos titres Orange contre Deutsche Telekom et réduit de moitié notre exposition en Mercialis. Par ailleurs nous avons pris nos profits, en totalité sur Mediobanca et partiellement en UCB.

Au total, nous abordons l'année 2025 en conservant l'approche prudente qui caractérise le fonds. La poche obligataire démarre l'année avec un TRA de 3.58% pour une sensibilité de 1.35. La poche actions représente 13% de l'actif net avec un bêta de 0.89.

2. OPVCM gérés par Trusteam Finance détenus par le FCP

Nous avons choisi parmi les fonds sélectionnés ceux de Trusteam qui intègrent notre processus extra-financier et qui sont labellisés ISR. Ils sont donc éligibles, à la fois à notre processus de gestion et à la labélisation ISR, ce qui est nécessaire dans le cadre de la gestion du fonds lui-même labellisé ISR.

- Gaspal Gestion Court Terme (5,37% au 31/12/2024) : fonds de taux court choisi pour placer la trésorerie du fonds.

- Trusteam Roc Flex (1,74% au 31/12/2024) : utilisation de la stratégie flexible sur les actions de l'OPCVM pour la gestion d'une partie de la poche actions en diversification de style de gestion
- TF Global Client Focus (2,44% au 31/12/2024 qui offre une diversification de la poche actions vers l'international (US et Japon notamment) et une gestion systématique

3. Principales opérations en 2024

Obligations

Achat de 1,7 M euros de Traton 21/01/2026	Vente de 3,6 M euros de Nexi 24/02/2028 (OC)
Achat de 25 000 titres d'Edenred 06/09/2024 (OC)	Vente de 3,1 M euros de Iliad 25/05/2025
Achat de 8 000 titres de SOITEC 01/10/2025 (OC)	Vente de 2,9 M euros d'Air France 16/01/2025
Achat de 1,2M euros d'Air France 31/05/2026	Vente de 2,445 M euros de RCI Banque 06/07/2027
Achat de 1,2M euros de Plastic Omnium 13/03/2029	Vente de 2,26 M euros de Bureau Veritas 06/01/2025
Achat de de 1,2M euros d'Unibail Rodamco 11/09/2029	Vente de 2 M euros de Arval Service Lease 22/09/2026
Achat de 1,2M euros de BNP Paribas 23/01/2027	Vente de 2 M euros de Crédit Agricole LT2 27/04/2026
Achat de 1 M euros de Carmila 09/10/2028	Vente de 1,9 M euros de Unicredit 20/01/2026 call 20/01/2025
Achat de 1,1M euros de Tapestry 27/11/2025	Vente de 1,9 M euros de MedioBanca 23/04/2025
Achat de 1,2M euros de Carmila 01/04/2029	Vente de 1,9 M euros de Crédit Agricole LT2 21/07/2026

Obligations convertibles

Achats	Ventes
Edenred 24	NEXI 28
Soitec 25	Cellnex 31
Barclays bank 25	Air France 26

Actions

Achats	Ventes
Mediobanca	UCB
Dassault Système	Bankinter
Vonovia	Orange
Deutsch Telekom	Mediobanca
Adyen	Sampo
Roche	

4. Principales pondérations au 31/12/24 :

France Republic of	0.000 A 19/02/2025		4,4504%
Ethias	5.000 A 14/01/26		2,5142%
Nissan Motor	2.652 A 17/03/26		2,3068%
Mercialys	1.800 A 27/02/26		2,2758%
Getlink	3.500 S 30/10/25		2,2321%
Unipol Gruppo Finanz	3.000 A 18/03/25		1,911%

Croupama	6.000 A 23/01/27		1,8045%
Ubisoft	0.878 A 24/11/27		1,7875%
Finecobank	0.500 A 21/10/27		1,7870%
Faurecia	3.125 S 15/06/26		1,7602%

2. Prise en compte des critères ESG dans le politique d'investissement

Ce fonds respecte la politique d'exclusion mise en place au sein de TRUSTEAM FINANCE

Ce fonds s'engage à avoir un taux d'alignement à la Taxonomie de 0%

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières.

En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises.

La Satisfaction Client joue un rôle médiateur entre les performances extra-financière et financière de l'entreprise. Afin de répondre, dans la durée, aux attentes et aux évolutions de ses clients, l'entreprise doit rassembler ses parties prenantes autour d'une vision commune. Cette dernière a un impact positif pour l'ensemble de la société en créant de la valeur pleinement partagée avec le client. Pour se faire, elle construit :

- Une culture client forte qui rend impératifs la formation, l'autonomie et l'engagement des employés ;
- Un process d'innovation permettant de répondre aux attentes environnementales de ses clients ;
- Une gouvernance cohérente garantissant confiance et alignement des intérêts des différentes parties prenantes.

L'entreprise et ses salariés sont unis au service du client afin de créer une expérience client cohérente et respectueuse de l'environnement.

A travers le prisme du client, le fonds a pour objectif de distinguer les entreprises qui s'inscrivent dans un cercle vertueux et créent de la performance aussi bien financière qu'extra-financière.

La qualité ESG des émetteurs est évaluée par le score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de ce score. La qualité ESG des fonds est donc évaluée par le score ROC du portefeuille défini comme la moyenne pondérée des Scores ROC des valeurs en portefeuille. Ce score est à comparer à celui de l'univers d'investissement. Ce score est publié dans les Reporting extra-financier trimestriel des fonds

La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social).

Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Les controverses ESG sérieuses, représentant une menace sévère pour la Satisfaction Client et qui n'ont pas fait l'objet d'une réponse claire ou appropriée de la part de l'entreprise, font l'objet d'un « Engagement » collaboratif avec d'autres Sociétés de Gestion afin d'obtenir plus d'information sur la problématique et comprendre si la réponse apportée par l'entreprise est appropriée ou non (cf. Politique de vote et d'engagement <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>).

Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :

- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.
- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.
- Aspect qualitatif de l'intégration de la dynamique positive ou négative du score ROC de l'entreprise

- Subjectivité des informations qualitatives émises par l'analyste extra financier.
- Effet de seuil

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport 29 LEC, Politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure de la performance ESG, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur <https://www.trusteam.fr/nos-engagements/>.

1. **Rapport ESG¹**

Au cours de l'année 2024, nous avons eu à cœur de respecter notre méthodologie ROC. Le fonds a été investi à 100% sur des valeurs éligibles au process ROC contre entre 27% et 55% pour les actions et entre 18% et 29% pour sa base de comparaison². Avec un taux d'exclusion ISR entre 27% et 36%. En conséquence, le score ROC moyen du portefeuille (entre 3.9 et 5.0) est supérieur à celui de la base de comparaison (entre 1.0 et 3.5).

Nous surveillons de près les risques extra-financiers, en particulier à travers les controverses qui touchent les valeurs que nous avons en portefeuille. Par exemple :

- **Mulliez** : La Holding familiale du groupe détenteur d'Auchan, Décathlon, et de biens d'autres enseignes a annoncé faire remonter un dividende de près de 1 milliard d'euro provenant de Décathlon alors qu'en même temps, l'enseigne Auchan annonçait la suppression de 2400 emplois
- **Deutsche Telekom** : L'entreprise de télécommunication allemande a été victime en novembre dernier d'une campagne d'espionnage diligenté par une agence de renseignement chinoise.
- **Crédit Agricole** : La Cour de Justice de l'UE a confirmé l'amende de près de 4 millions d'euros infligé à la banque française pour avoir participé à un cartel obligatoire entre 2018 et 2021

Mais notre stratégie d'engagement comporte surtout un volet positif, visant à valoriser les bonnes pratiques des entreprises et à dialoguer avec elles. Trusteam Optimum a été investi sur des sociétés pour lesquelles Trusteam Finance est collaborateur dans les groupes de travail du Climate Action 100+ (Renault par exemple) ou notre campagne d'engagement [Sprint To Net Zero](#). Lors de son précédent

¹ Chiffres rebasés en retirant de l'actif net, les liquidités et les dettes étatiques et para-étatiques

² La performance du fonds est comparée à son univers d'investissement. Il correspond à un indicateur composite composé d'actions à 10% et d'obligations à 90%. Pour les actions, il s'agit des sociétés appartenant au Morningstar Developed Market NR EUR et répondant aux critères géographiques du fonds. Pour les obligations, 945 émetteurs obligataires sur l'Europe, le Mexique, le Japon et l'Australie, dont l'encours est d'au moins 300 millions, libellés en euros, présents sur des maturités (2/15 ans), High Yield ou Investment Grade et répondant aux critères géographiques du fonds

cycle, cette campagne avait permis d’atteindre l’engagement pris par Trusteam Finance d’atteindre 90% des actifs labellisés ayant pris un engagement Net Zero³.

Taux de Satisfaction Client

Sur le plan des indicateurs extra-financiers, la performance ESG du fonds est meilleure que son indice de référence. Cela est vrai en particulier sur son principal indicateur extra-financier qu’est la satisfaction client (taux de couverture de 100% de l’indice et du fonds), comme le montre le tableau ci-dessous.

Taux de Satisfaction Client	Trusteam OPTIMUM	Base de comparaison
T1	75%	66%
T2	75%	66%
T3	74%	66%
T4	76%	68%

Indicateur de performance ESG

Les autres indicateurs de performances ESG sont également globalement meilleurs que ceux de son univers d’investissement.

% performance des 39 indicateurs ESG vs Mornistar Developed Market	Total	E	S	G
T1	83%	76%	82%	100%
T2	77%	71%	82%	86%
T3	83%	71%	91%	100%
T4	89%	82%	100%	86%

Emissions totales de CO2 (Scope 1-2-3)	Trusteam OPTIMUM	Base de comparaison
T1	1 592 882 381 tCO2	8 838 147 307 tCO2
T2	1 520 766 450 tCO2	10 308 827 758 tCO2
T3	1 672 130 007 tCO2	10 361 496 572 tCO2
T4	1 842 777 777 tCO2	20 196 457 322 tCO2

³ Plus de détail ici : <https://collaborate.unpri.org/group/20391/about>

Résultats de notre process d'investissement

T1	T2
<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 36%</p> <p>Dont 72% d'exclusion pour les actions et 32% pour les obligations</p> <p>Pour les actions : Univers d'investissement : 547 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 155 valeurs / Portefeuille : 14 valeurs.</p> <p>Pour les obligations : Univers d'investissement : 359 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 244 valeurs / Portefeuille : 61 valeurs.</p> <p>100% des obligations et 100% des actions de Trusteam Optimum sont investis sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 27% et 27% pour sa base de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille Optimum : 3.9 / base de comparaison: 1.5</p>	<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 27%</p> <p>Dont 72% d'exclusion pour les actions et 22% pour les obligations</p> <p>Pour les actions : Univers d'investissement : 549 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 155 valeurs / Portefeuille : 14 valeurs.</p> <p>Pour les obligations : Univers d'investissement : 312 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 245 valeurs / Portefeuille : 61 valeurs.</p> <p>100% des obligations et 100% des actions de Trusteam Optimum sont investis sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 27% et 27% pour sa base de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille Optimum : 4.99 / base de comparaison: 3.47</p>
T3	T4
<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 30%</p> <p>Dont 72% d'exclusion pour les actions et 25% pour les obligations</p> <p>Pour les actions : Univers d'investissement : 543 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 151 valeurs / Portefeuille : 17 valeurs.</p> <p>Pour les obligations : Univers d'investissement : 318 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 239 valeurs / Portefeuille : 62 valeurs.</p> <p>100% des obligations et 100% des actions de Trusteam Optimum sont investis sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 27% et 29% pour sa base de comparaison</p>	<p>Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 30%</p> <p>Dont 72% d'exclusion pour les actions et 25% pour les obligations</p> <p>Pour les actions : Univers d'investissement : 543 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 152 valeurs / Portefeuille : 16 valeurs.</p> <p>Pour les obligations : Univers d'investissement : 314 valeurs / Univers investissable et éligibles au process ROC : 236 valeurs / Portefeuille : 62 valeurs.</p> <p>99% des obligations et 100% des actions de Trusteam Optimum sont investis sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 55% et 18% pour sa base de comparaison</p>
<p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille Optimum : 3.96 / base de comparaison : 3.51</p>	<p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille Optimum : 4.26 / base de comparaison : 0.95</p>

Controverses

T1	T2
<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> CARREFOUR: Rappel de produits à cause d'un « contaminant chimique » <p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> AIR FRANCE : Appel à la grève par les pilotes <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ORANGE : Victime d'une cyber-attaque qui a affecté un nombre non divulgué de clients CARREFOUR : Assigné en justice par la CFDT pour pratique illicite concernant les franchises EDENRED : Visé par une enquête pour escroquerie en Italie 	<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Air France : 20 compagnies aériennes, dont Air France sont visées par une enquête de l'UE pour greenwashing <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Carrefour : Bercy réclame 200 millions d'euros d'amende pour la gestion de son réseau de franchise EDENRED : Le parquet de Rome inculpe quatre anciens dirigeants de la société Edenred Italia pour escroquerie aggravée, trucage d'offres et délits administratifs
T3	T4
<p><u>Environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> CARREFOUR : Controverses sur les franchisés de l'enseigne portant notamment sur les conditions d'achat de ces derniers auprès de la centrale du groupe. Versement de subventions annuelles aux Hypermarchés pour masquer des pertes. <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> DAVID CAMPARI : Ouverture d'une enquête par le parquet italien pour une évasion fiscale présumée d'un milliard de dollar. HARLEY DAVIDSON : Le fabricant des iconiques motos renonce aux mesures d'inclusion et de lutte contre les discriminations pour "se conformer" aux attentes de ses clients. 	<p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> MULLIEZ : La Holding familiale du groupe détenteur d'Auchan, Décathlon, et de biens d'autres enseignes a annoncé faire remonter un dividende de près de 1 milliard d'euro provenant de Décathlon alors qu'en même temps, l'enseigne Auchan annonçait la suppression de 2400 emplois DEUTSCHE TELEKOM: L'entreprise de télécommunication allemande a été victime en novembre dernier d'une campagne d'espionnage diligenté par une agence de renseignement chinoise.

2. Performances

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Trusteam Optimum R	3.77	3.4	-0.13	4.23	1.9	-3.66	3.96	0.89	2.43	-9.23	6.53	4.96
Trusteam Optimum I	4.39	4.02	0.43	4.86	2.52	-3.08	4.59	1.49	3.05	-8.68	7.17	5.59
Trusteam Optimum D					1.91	-3.67	3.96	0.88	2.45	-9.23	6.52	4.96
Trusteam Optimum P						-3.63	3.96	0.88	2.42	-9.23	6.53	4.96
Trusteam Optimum M								1.34	2.90	-8.82	7.02	5.43
Indicateur de référence	0.09	0.10	-0.11	-0.32	-0.35	-0.37	-0.40	-0.47	-0.73	-5.18	3.43	3.17

A compter du 4 février 2021, L'indicateur de référence a été modifié l'Euro MTS 1-3 ans. Antérieurement il s'agissait de l'EONIA capitalisé.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

ANNEXE IV – SFDR au 31 décembre 2024

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une liste des activités durables sur le plan environnemental. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.

Nom du produit : TRUSTEAM OPTIMUM

Identifiant de l'entité juridique : 969500XONTETGJUGB39

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 0% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de 79.24 de l'actif net (et 99,44% de l'actif net hors liquidité et dettes d'états) d'investissements durables au 31 décembre 2024 <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été satisfaites ?

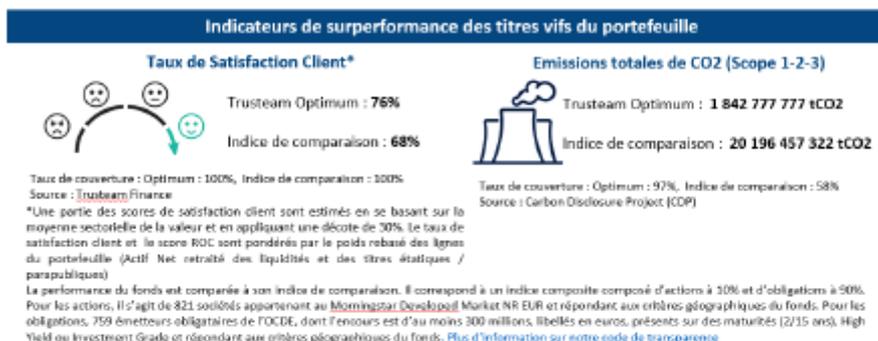
Le fonds favorise une caractéristique sociale : « la satisfaction client ». Le point central du scoring ESG interne utilisé, est le Score ROC (Return on Customer). Le Score ROC est une notation qui donne une indication sur le degré de "responsabilité" des entreprises (analysé par le prisme client) dans lesquelles nous sommes investis. Il est construit à partir d'une analyse des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance d'une

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

entreprise. Le détail de notre processus d'investissement est détaillé [ici](#).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des deux principaux indicateurs de durabilité suivis en date du 31 décembre sont les suivantes :



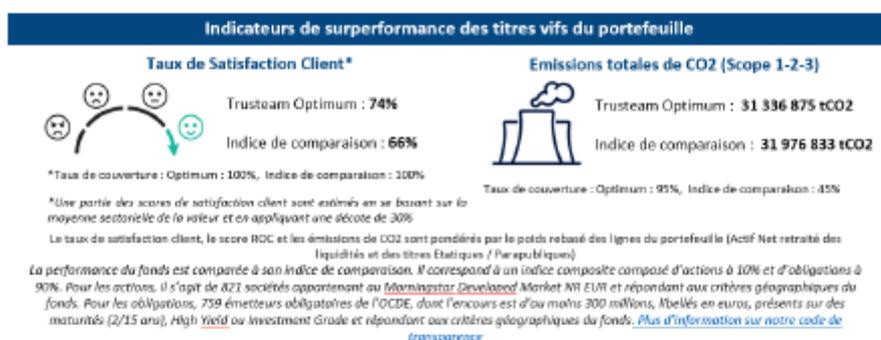
Situation au 31 décembre 2024

Le taux de satisfaction client moyen et les émissions totales de CO2 sont pondérés par le poids des lignes du portefeuille.

Le fonds est comparé à un indice composite composé d'actions à 10% et d'obligations à 90%. Pour les actions, il s'agit de 821 sociétés appartenant au Morningstar Developed Market NR EUR et répondant aux critères géographiques du fonds. Pour les obligations, 759 émetteurs obligataires de l'OCDE, dont l'encours est d'au moins 300 millions, libellés en euros, présents sur des maturités (2/15 ans), High Yield ou Investment Grade et répondant aux critères géographiques du fonds.

L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le [reporting mensuel du fonds](#).

● ... et par rapport aux périodes précédentes ? En date du 30/09/2024



Situation au 30 septembre 2024

La méthodologie de calcul des émissions de CO2 a évolué au T4 2024. Nous prenions auparavant des émissions pondérées du poids des lignes en portefeuille. Pour plus de cohérence, nous calculons désormais la somme non pondérée des émissions totales du portefeuille et de la base de comparaison, ce qui explique l'évolution entre le T3 et le T4 2024.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

De nombreuses études académiques ont montré que la satisfaction client est bien le « chaînon manquant » permettant de faire le lien entre la performance financière et la performance extra-financière. La satisfaction client est donc au cœur de la performance extra-financière des entreprises. En effet, les attentes des clients ont évolué : pour être satisfait, le client attend des entreprises plus de responsabilité. Pour satisfaire cette attente, les entreprises doivent aligner leurs intérêts avec ceux des parties prenantes (employés, clients...) et s'organiser autour d'une « raison d'être » qui, au final, produit un impact positif sur l'entreprise toute entière. Plus de détails à retrouver dans notre Livre Blanc publié en 2018 et consacré au sujet (disponible sur demande).

● **En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?**

Notre politique d'exclusion, explicitée dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, permet de sélectionner des investissements qui ne détériorent pas un objectif social ou environnemental. Par ailleurs, le suivi ex-post d'une trentaine d'indicateurs extra-financiers, publiés trimestriellement, nous permettent également de renforcer ce contrôle.

Les principaux impacts négatifs sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte en amont de l'investissement via notre [politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité](#).

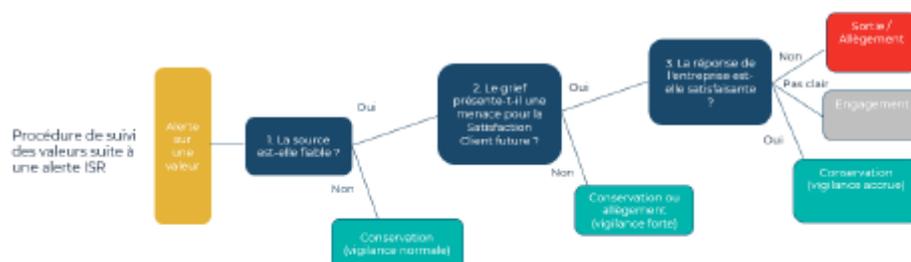
Tous les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe des RTS sont pris en considération. La correspondance entre les PAI et notre process d'investissement est détaillé dans l'annexe 1,p29 de notre politique de prise en compte des risques de durabilité.

Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Ces principes sont pris en compte dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, disponible [ici](#) :

Ils sont également pris en compte dans notre politique de gestion des controverses : Une controverse est identifiée directement par le gérant (article de presse, rapport d'ONG...).

Une fois une controverse identifiée, elle est analysée pour savoir si sa source est fiable, et si son grief porte sur un sujet qui pourra influencer sur la satisfaction client future. Si c'est le cas, la réponse de l'entreprise est alors analysée. Si celle-ci est clairement insuffisante, son éligibilité peut être remise en cause. Si la réponse est appropriée, elle est gardée en portefeuille. Et si la réponse n'est pas suffisamment claire, une procédure d'engagement à plus long terme est ouverte : il s'agit de dialoguer avec l'entreprise afin de mieux comprendre ses pratiques et de l'aider à les améliorer.



Au cours de la période, les controverses suivantes ont été identifiées :

- [Mulliez](#) : La Holding familiale du groupe détenteur d'Auchan, Décathlon, et de

biens d'autres enseignes a annoncé faire remonter un dividende de près de 1 milliard d'euro provenant de Décathlon alors qu'en même temps, l'enseigne Auchan annonçait la suppression de 2400 emplois

- [Deutsche Telekom](#) : L'entreprise de télécommunication allemande a été victime en novembre dernier d'une campagne d'espionnage diligenté par une agence de renseignement chinoise.
- [Crédit Agricole](#) La Cour de Justice de l'UE a confirmé l'amende de près de 4 millions d'euros infligé à la banque française pour avoir participé à un cartel obligataire entre 2018 et 2021

Après analyse, elles n'ont pas donné lieu à une sortie du portefeuille.

Le fonds investit sur des investissements durables ayant un objectif social. La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères de l'UE bien particuliers.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière de durabilité environnementale des activités économiques.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives (PAI) sont prises en compte en amont de l'investissement via notre politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité, disponibles [ici](#). Les PAI sont également suivis après l'investissement dans nos reportings extra-financiers, publiés [trimestriellement](#).



Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : année 2024

Principaux investisseurs	Secteur	% de l'actif	Pays
CREDIT AGRICOLE	Banque	4,07%	France
BNP PARIBAS	Banque	2,73%	France
MERCIALYS	Immobilier	2,69%	France

UCB	Santé	2,62%	Belgium
Ethias	Assurance	2,51%	Belgium
Nissan	Automobile	2,31%	Japan
GetLink	Transport	2,23%	France
David Campari-Milano	Boisson	1,94%	Italy
Vonovia	Immobilier	1,92%	Germany
Unipol Gruppo	Assurance	1,91%	Italy



Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

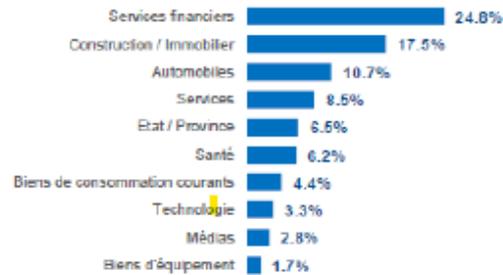
L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

Au 31/12/2024, Le fonds s'engage à avoir au minimum 79.24% de l'actif net, et 99,44% de l'actif net hors liquidité et dettes d'états et assimilés, d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition des 10 premiers secteurs en % du portefeuille



Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- Les dépenses d'investissement (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- Les charges d'exploitation (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le fonds poursuit un objectif social et s'engage à avoir un taux d'alignement à la taxonomie de l'UE de 0%.

- **Le produit financier investi-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

Oui: *[préciser ci-dessous et détailler dans les graphiques de l'encadré]*

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.



* Aux fins des présents graphiques, les « obligations souveraines » comprennent l'ensemble des expositions souveraines

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

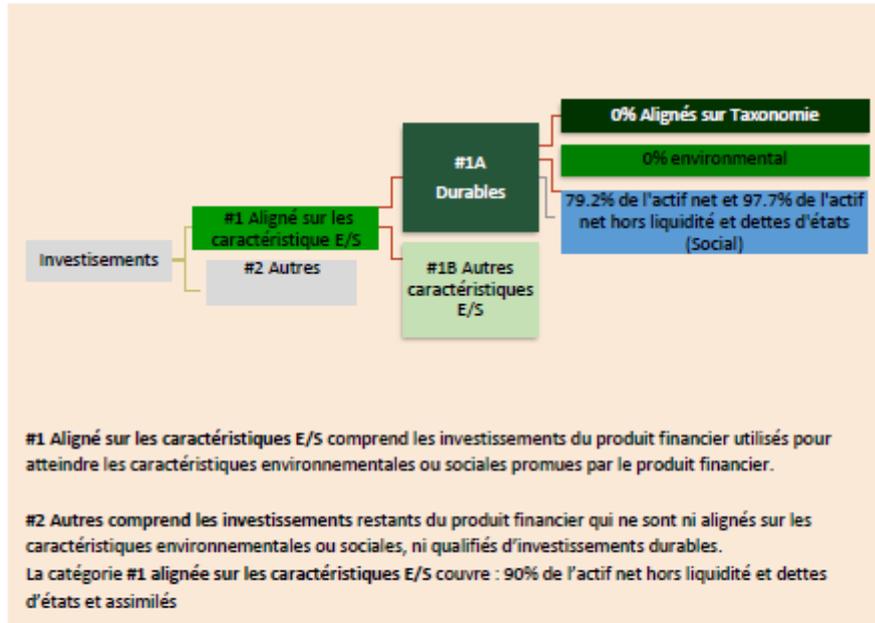
Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

- **Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ? 0%**
- **Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ? 0%**

 sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques aux termes de la Taxonomie de l'UE.

 **Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?**

100%



 **Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?**

Au 31/12/2024, Le fonds s'engage à avoir au minimum 79,24% de l'actif net, et 99,44% de l'actif net hors liquidité et dettes d'états et assimilés, d'investissements durables.

 **Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Pas d'investissement « Autres » pendant la période. Il s'agit des investissements en cours d'analyse, dans la limite de 10% du portefeuille (hors liquidités). Une fois analysés, si ces investissements ne répondent pas aux critères extra-financiers du fonds et ont un score ROC (score ESG interne) trop faible, alors ils sont sortis du portefeuille dans les 3 mois suivant la date d'analyse. Au 31/12/2024, les investissements ne répondant pas aux critères extra-financiers du fonds représentent 20,1% de l'actif net et 0,56% hors liquidité et dettes d'Etats.

Quelles mesures ont été prises pour satisfaire les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?



L'objectif de gestion de Trusteam Optimum est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement, afin d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Euro MTS 1-3 ans, avec une volatilité 5 ans cible de 3%, tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de l'univers investissement.

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extrafinancières et financières. En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises



Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?

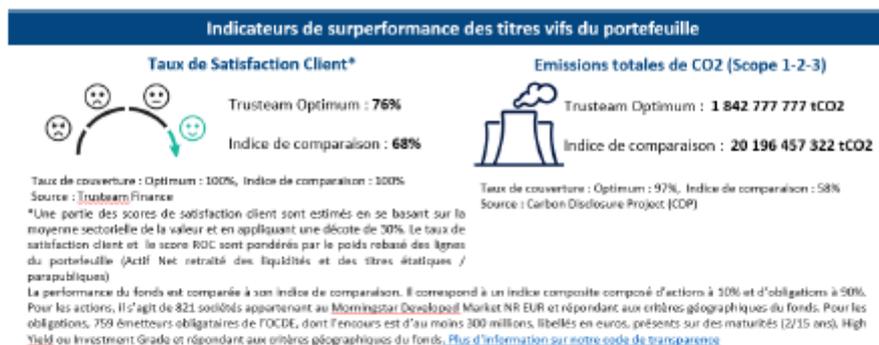
- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?*

Indicateur de référence extra-financier : indicateur composite composé d'actions à 10% et d'obligations à 90%. Pour les actions, il s'agit de 821 sociétés appartenant au Morningstar Developed Market NR EUR et répondant aux critères géographiques du fonds. Pour les obligations, 759 émetteurs obligataires sur l'OCDE, dont l'encours est d'au moins 300 millions, libellés en euros, présents sur des maturités (2/15 ans), High Yield ou Investment Grade et répondant aux critères géographiques du fonds.

L'indice de référence du fonds est l'EuroMTS 1-3 ans, il n'est donc pas possible de suivre une performance extra-financière. C'est pourquoi nous avons choisi l'indice composite mentionné précédemment.

- *Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de*

développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?



Situation au 31 décembre 2024

Le taux de satisfaction client moyen et les émissions totales de CO2 sont pondérés par le poids des lignes du portefeuille.

L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le [reporting mensuel du fonds](#).

● **Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

89% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux de son indice de comparaison (le fonds surperforme 82% des indicateurs environnementaux, 100% des indicateurs sociétaux, et 86% des indicateurs de gouvernance). Ensemble des indicateurs étudiés à retrouver dans le [rapport de performance ESG](#).

● **Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ?**

NA

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

TRUSTEAM OPTIMUM

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Les droits de votes attachés aux titres de sociétés sont en général exercés par le gérant, soit en assistant aux assemblées, soit en votant par correspondance, conformément à la politique de vote mise en place par la société de gestion.

Les droits de vote sont exercés lorsque les actions de la société représentent plus de 1% du portefeuille du FCP et si le fonds détient plus de 0,2% du capital de la société. Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de vote » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Conformément à l'article 314-75-1 du règlement général de l'AMF, Trusteam Finance met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires en prenant en compte des critères liés à l'exécution des ordres, au prix et à la qualité de l'analyse financière produite.

Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de sélection des intermédiaires » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La politique de rémunération est disponible sur le Site Internet de Trusteam Finance.

Application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance :

Trusteam Finance établit ce Reporting relatif aux éléments de mise en œuvre opérationnelle de la Politique de rémunération en application de la réglementation UCITS V. La rémunération s'entend ici hors dividendes versés aux actionnaires (collaborateurs et dirigeants).

La politique de rémunération a vocation à intégrer à compter de 2022, la prise en compte des risques de durabilité dans le fonctionnement de la Société et les processus de décision d'investissement. La rémunération est applicable à l'ensemble du personnel.

Elle comprend :

Une partie fixe, et une part variable discrétionnaire visant à reconnaître la performance individuelle et le niveau d'implication des collaborateurs. Les performances individuelles du personnel, conditionnant la partie variable de la rémunération, intègrent le respect des process de gestion établis par la Société, dont la prise en compte des risques de durabilité dans les process de gestion.

Pour le personnel non identifié, la rémunération variable discrétionnaire est versée exclusivement en numéraire et sans aucun report.

Le personnel identifié comprend les dirigeants, les gérants financiers, le directeur de la recherche, le directeur du développement commercial, les commerciaux, le RCCI / responsable des risques, le Responsable du middle office.

Le total des rémunérations des collaborateurs de Trusteam Finance s'élève pour l'exercice 2024 à 1702k€ contre 2 240.8K€ en 2023, dont la partie fixe est de 1594k€ contre 1 873k€ en 2023

Le personnel identifié (hors président et directeurs généraux) a touché environ 96 % de la rémunération. Aucun collaborateur n'a eu de versement en numéraire et en instruments financiers.

Les dirigeants, c'est-à-dire le Président et la Directrice générale ne rentrent pas dans le périmètre ci-dessus et leur rémunération est fixée en AG. Ils ont touché un montant de 202k€ en 2024, dont la partie variable est de zéro€, versus 289 K€ en 2023 dont la partie variable était de zéro.

Les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont le Président et la Directrice Générale.

Toute question complémentaire concernant l'application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance peut être demandée par mail à contact@trusteam.fr ou par courrier adressé à Trusteam Finance, 11 rue Berryer, 75008 Paris.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Le changement de la dénomination de la part A (FR0007072160) dorénavant dénommée part R

01/01/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Le changement de la dénomination de la part B (FR0010316216) dorénavant dénommée part I

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'objectif de gestion avec la suppression d'une mention précisant que le fonds est une alternative aux fonds en euros des compagnies d'assurance

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du profil de risque avec l'ajout du risque lié à l'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations

01/01/2024 Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés à l'OPCVM, entraînant une augmentation d'après la société de gestion

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : Mise à jour des méthodes de valorisation des Titres de créances négociables et Autres TCN

01/01/2024 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'article 3 du règlement

14/03/2024 Changement de délégation : Désormais : CIC- 6, avenue de Provence 75009 PARIS

14/03/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour du phrasé de l'objectif de gestion

14/03/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour du descriptif de l'indicateur de référence

14/03/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de la stratégie d'investissement l'ajout du renvoi à l'annexe prévue par l'article 14 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, dite Annexe SFDR, et (ii) l'ajout de la mention réglementaire prévue par l'article 6 Règlement Taxonomie

14/03/2024 Mise à jour de la trame : Au sein du paragraphe relatif à l'exposition du fonds aux instruments de taux et titres de créances, ajout de la mention suivante : La société de gestion ne dépend pas de manière exclusive et systématique des notations des agences de notation mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres entrant en portefeuille.

14/03/2024 Mise à jour de la trame : La mise à jour du paragraphe relatif à l'exposition du fonds en actions

12/04/2024 Caractéristiques de gestion : mise à jour du paragraphe relatif à l'exposition du fonds en actions



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement TRUSTEAM OPTIMUM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
TRUSTEAM OPTIMUM
Hôtel Salomon de Rothschild - 11, rue Berryer - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement TRUSTEAM OPTIMUM

Hôtel Salomon de Rothschild - 11, rue Berryer - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TRUSTEAM OPTIMUM constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 12/05/2025 11:08:59

Christophe Coquelin
Associé

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	12 707 518,65	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 707 518,65	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	9 261 348,39	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 261 348,39	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	76 452 839,50	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	76 452 839,50	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	11 245 577,81	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 245 577,81	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	12 089 934,10	
OPCVM	12 089 934,10	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	121 757 218,45	
Créances et comptes d'ajustement actifs	28 215,83	
Comptes financiers	1 565 578,59	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	1 593 794,42	
Total Actif I + II	123 351 012,87	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	116 953 610,56	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	6 175 659,09	
Capitaux propres I	123 129 269,65	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	49 400,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	49 400,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	172 343,22	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	172 343,22	
Total Passifs : I + III + IV	123 351 012,87	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	637 413,26	
Produits sur obligations	3 436 914,97	
Produits sur titres de créance	221 766,42	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	4 296 094,65	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	4 296 094,65	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	2 801,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 496 892,79	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 494 091,79	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	2 802 002,86	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-582 178,04	
Revenus nets I = C + D	2 219 824,82	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-1 803 947,88	
Frais de transactions externes et frais de cession	-37 894,29	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-1 841 842,17	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	252 140,46	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-1 589 701,71	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	6 342 156,36	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-437,40	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	6 341 718,96	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-790 153,71	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 551 565,25	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-6 029,27	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-6 029,27	
Résultat net = I + II + III - IV	6 175 659,09	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement, afin d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Euro MTS 1-3 ans, avec une volatilité 5 ans cible de 3%,

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement.

Il est rappelé que ceci est un objectif de gestion et que dans certaines conditions de marché (crise économique ou financière), celui-ci pourrait ne pas être atteint. Le fonds TRUSTEAM OPTIMUM offre une diversification aux fonds obligataires euro

L'indicateur de référence l'Euro MTS 1-3 ans est composé de titres d'obligations d'états de la Zone Euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	123 129 269,65	178 239 609,34	312 576 925,53	391 099 222,19	350 036 219,26
PART CAPI I					
Actif net	64 671 295,83	102 487 464,20	198 569 389,02	219 533 231,07	196 719 850,59
Nombre de parts	347 673,336	581 771,618	1 207 992,620	1 219 580,984	1 126 189,637
Valeur liquidative unitaire	186,01	176,16	164,37	180,00	174,67
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1,47	-5,15	0,48	3,48	-0,31
PART CAPI M					
Actif net	44 761,50	151 067,08	677 826,15	2 078 391,89	190 910,85
Nombre de parts	242,694	863,561	4 146,507	11 593,385	1 095,780
Valeur liquidative unitaire	184,43	174,93	163,46	179,27	174,22
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1,19	-5,37	0,22	3,20	-0,56
PART CAPI P					
Actif net	153 173,30	248 560,63	526 623,63	581 559,50	290 894,56
Nombre de parts	1 457,649	2 482,649	5 603,715	5 617,316	2 878,076
Valeur liquidative unitaire	105,08	100,11	93,97	103,52	101,07
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,22	-3,51	-0,30	1,39	-0,76

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI R					
Actif net	57 821 955,78	74 884 049,65	112 385 244,93	168 419 172,93	149 447 093,08
Nombre de parts	346 048,875	470 362,652	752 005,800	1 022 981,101	929 844,766
Valeur liquidative unitaire	167,09	159,20	149,44	164,63	160,72
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,34	-5,58	-0,47	2,21	-1,22
PART DIST D					
Actif net	438 083,24	468 467,78	417 841,80	486 866,80	3 387 470,18
Nombre de parts	2 462,510	2 720,510	2 559,790	2 684,196	18 971,240
Valeur liquidative unitaire	177,90	172,19	163,23	181,38	178,55
Distribution unitaire sur revenu net	2,69	2,03	1,36	0,72	1,18
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,67	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-2,32	-8,08	-1,88	1,06	-2,53

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : distribution du résultat net

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0007072160	1,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net
I	FR0010316216	0,75 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,6 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net
D	FR0013201290	1,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net
P	FR0013281169	1,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net
M	FR0013398336	0,9 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,75 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0007072160	Néant
I	FR0010316216	Néant
D	FR0013201290	Néant
P	FR0013281169	Néant
M	FR0013398336	Néant

Commission de surperformance**Part FR0007072160 R**

Néant

Part FR0010316216 I

Néant

Part FR0013201290 D

Néant

Part FR0013281169 P

néant

Part FR0013398336 M

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, droits Dépositaire (100%) Maximum 0,02% TTC avec un minimum de 15€ sur France-Belgique-Pays Bas Et autres pays : 30€		100	
Obligations, obligations convertibles et Titres de créances négociables, billets de trésorerie Commissions fixes France : 25 € TTC Etranger : 55 € TTC			
OPC			
Français : 15 € TTC Etrangers : 40€ TTC Offshore : 150€ TTC			
Options Maximum 0,30% TTC avec un minimum de 7€			
Futures			
Futures : 1,50 € TTC / Lot			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du RGAMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

Si aucune notation n'est récupérée, la notation interne de la société de gestion est appliquée :

La société de gestion Crédit Mutuel Asset Management utilise, pour la détermination des ratings internes long terme et court terme des émetteurs, un modèle propriétaire, indépendant des ratings des agences, basé entre autres sur les données financières et extra-financières de l'émetteur analysé. Ceci à l'exception des émetteurs souverains, quasi-souverains et supranationaux pour lesquels les ratings internes long terme et court terme sont basés sur les ratings des 3 principales agences de notation (S&P, Moody's et Fitch).

Par ailleurs, aucune note interne n'est déterminée par les analystes de notre Groupe sur les entités de notre Groupe, selon le principe qui veut que l'on ne peut pas se noter soi-même, ce qui reviendrait à être à la fois juge et partie.

Les ratings internes des titres sont déterminés à partir de ceux des émetteurs selon un algorithme prenant en considération leur rang de séniorité.

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	178 239 609,34	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	19 296 998,07	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-81 701 807,37	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 802 002,86	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 841 842,17	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	6 341 718,96	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 380,77	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-6 029,27	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	123 129 269,65	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	86 294,130	15 549 082,55
Parts rachetés durant l'exercice	-320 392,412	-57 490 029,49
Solde net des souscriptions/rachats	-234 098,282	-41 940 946,94
PART CAPI M		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-620,867	-109 900,19
Solde net des souscriptions/rachats	-620,867	-109 900,19
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-1 025,000	-105 201,50
Solde net des souscriptions/rachats	-1 025,000	-105 201,50
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	23 203,235	3 747 915,52
Parts rachetés durant l'exercice	-147 517,012	-23 951 031,54
Solde net des souscriptions/rachats	-124 313,777	-20 203 116,02
PART DIST D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-258,000	-45 644,65
Solde net des souscriptions/rachats	-258,000	-45 644,65

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI M	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART DIST D	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010316216	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	64 671 295,83	347 673,336	186,01
FR0013398336	PART CAPI M	Capitalisable	EUR	44 761,50	242,694	184,43
FR0013281169	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	153 173,30	1 457,649	105,08
FR0007072160	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	57 821 955,78	346 048,875	167,09
FR0013201290	PART DIST D	Distribuable	EUR	438 083,24	2 462,510	177,90

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Belgique +/-	Pays-Bas +/-	Suède +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	12 707,52	3 446,06	2 118,91	1 922,00	1 804,50	1 535,72
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-409,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	12 298,52					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	3 652,77	2 959,45	693,32	0,00	3 652,77	0,00
Belgique	3 358,24	0,00	0,00	3 358,24	3 358,24	0,00
Royaume-Uni	997,39	997,39	0,00	0,00	997,39	0,00
Pays-Bas	773,79	0,00	773,79	0,00	773,79	0,00
Italie	479,16	0,00	479,16	0,00	479,16	0,00
Total	9 261,35	3 956,84	1 946,27	3 358,24	9 261,35	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	76 452,84	74 308,56	2 144,28	0,00	0,00
Titres de créances	11 245,58	11 245,58	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 565,58	0,00	0,00	0,00	1 565,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	85 554,14	2 144,28	0,00	1 565,58

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	6 111,09	6 033,75	5 843,55	41 358,52	15 253,07	1 852,86	0,00
Titres de créances	11 245,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 565,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	18 922,25	6 033,75	5 843,55	41 358,52	15 253,07	1 852,86	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	SEK +/-	CHF +/-	NOK +/-	GBP +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 535,72	895,83	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	191,02	41,33	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 726,74	937,16	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	997,39	4 051,56	4 212,40
Obligations et valeurs assimilées	39 455,67	22 605,32	14 391,85
Titres de créances	7 973,16	0,00	3 272,42
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	48 426,22	26 656,88	21 876,67

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	28 215,83
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	28 215,83
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-60 421,37
Frais de gestion	-111 921,85
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-172 343,22
Total des créances et dettes	-144 127,39

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	600 504,77
Frais fixes en % actuel	0,75
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	1 416,50

PART CAPI M	31/12/2024
Frais fixes	651,51
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	1,23

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	2 793,11
Frais fixes en % actuel	1,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	4,67

PART CAPI R	31/12/2024
Frais fixes	886 589,87
Frais fixes en % actuel	1,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	1 368,45

PART DIST D	31/12/2024
Frais fixes	6 353,53
Frais fixes en % actuel	1,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	10,15

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0007082409	GASPAL GESTION COURT TERME-C	6 816 506,40
	FR001400BY60	TF GLOBAL CLIENT FOCUS-I EUR	3 052 325,54
	FR001400BMQ8	TRUSTEAM ROC FLEX-B	2 221 102,16
Total			12 089 934,10

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	2 219 824,82	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-6 029,27	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 213 795,55	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 213 795,55	

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 344 201,98	
Total	1 344 201,98	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI M		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	865,38	
Total	865,38	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	2 292,43	
Total	2 292,43	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI R		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	865 369,05	
Total	865 369,05	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DIST D		
Affectation :		
Distribution	1 058,88	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	7,83	
Capitalisation	0,00	
Total	1 066,71	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	2,26	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 462,510	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,43	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 589 701,71	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-1 589 701,71	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 589 701,71	

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-833 636,40	
Total	-833 636,40	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI M		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-577,40	
Total	-577,40	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-1 980,82	
Total	-1 980,82	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI R		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-747 791,30	
Total	-747 791,30	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART DIST D		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-5 715,79	
Total	-5 715,79	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 462,510	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			12 707 518,65	10,32
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			12 707 518,65	10,32
Assurance - Non vie			984 500,00	0,80
SAMPO CL.A	EUR	25 000	984 500,00	0,80
Automobiles et équipementiers			152 054,80	0,12
OPMOBILITY	EUR	15 160	152 054,80	0,12
Banques			996 596,56	0,81
SVENSKA HANDELSBANKEN A	SEK	100 000	996 596,56	0,81
Equipements et services médicaux			517 500,00	0,42
BIOMERIEUX	EUR	5 000	517 500,00	0,42
Fournisseurs de services de télécommunications			1 134 314,00	0,92
DEUTSCHE TELEKOM	EUR	22 600	652 914,00	0,53
ORANGE	EUR	50 000	481 400,00	0,39
Investissement immobilier et services			1 466 000,00	1,19
VONOVIA	EUR	50 000	1 466 000,00	1,19
Logiciels et services informatiques			502 500,00	0,41
DASSAULT SYSTEMES	EUR	15 000	502 500,00	0,41
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			2 817 824,48	2,29
ROCHE HOLDING BJ	CHF	3 300	895 824,48	0,73
UCB	EUR	10 000	1 922 000,00	1,56
Services appui à industrie			1 718 206,72	1,40
ADYEN	EUR	300	431 100,00	0,35
BUREAU VERITAS	EUR	23 308	683 856,72	0,56
EDENRED	EUR	19 000	603 250,00	0,49
Services bancaires invest et de courtage			1 373 400,00	1,11
ASR NEDERLAND	EUR	30 000	1 373 400,00	1,11
Sociétés de placement immobilier			505 500,00	0,41
MERCIALYS	EUR	50 000	505 500,00	0,41
Transport industriel			539 122,09	0,44
VOLVO S.B	SEK	23 000	539 122,09	0,44
Obligations			85 714 187,89	69,62
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			9 261 348,39	7,53
Banques			4 355 629,79	3,54
BACR 0 01/24/25	EUR	10	997 390,00	0,81
FBAVP Float PERP	EUR	14	3 358 239,79	2,73
Boissons			773 785,17	0,63
DAV CAM MIL 2,375%24-170129 CV	EUR	8	773 785,17	0,63
Distributeurs			693 321,20	0,57
FNACFP 0 1/4 03/23/27	EUR	9 200	693 321,20	0,57
Equipements / produits domestiques			1 603 898,50	1,30
NEXITY 0,25%18-020325 ORNANE	EUR	23 500	1 603 898,50	1,30

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Matériel équipements destinés aux TI			1 355 552,00	1,10
SOITEC 0%20-011025 CONV.REGS	EUR	8 000	1 355 552,00	1,10
Services appui à industrie			479 161,73	0,39
NEXI 1,75%20-240427 CV	EUR	5	479 161,73	0,39
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			76 452 839,50	62,09
Agro-alimentaire			1 674 462,63	1,36
BARY 4 06/14/29	EUR	10	1 040 896,58	0,85
BEL 4,375%24-110429	EUR	6	633 566,05	0,51
Articles personnels			772 446,40	0,63
PNDORA 4 1/2 04/10/28	EUR	717	772 446,40	0,63
Assurance - Non vie			5 448 723,04	4,42
ETHIAS 5%15-140126 SUBORD.	EUR	29	3 095 713,08	2,51
UNIPOL GRUPPO 3%15-180325 SR.3	EUR	2 300	2 353 009,96	1,91
Assurance vie			4 012 125,41	3,26
CNPFP 1 1/4 01/27/29	EUR	5	467 760,16	0,38
GROUPAMA 6%17-230127 OBL.ECH.	EUR	20	2 221 902,62	1,81
MACIF 0,625%21-210627	EUR	14	1 322 462,63	1,07
Automobiles et équipementiers			11 527 444,88	9,36
CIE PLASTIC 4,875%13032029	EUR	12	1 285 973,10	1,04
FORD MOTOR CRED 2,33%19-251125	EUR	2 000	1 993 839,18	1,62
FORVIA 3,125%19-150626	EUR	2 190	2 167 360,88	1,76
NISSAN MOTOR 2,652%20-170326	EUR	2 800	2 840 308,80	2,31
SCHAEFFLER 3,375%20-121028 2	EUR	17	1 683 891,92	1,37
STLA 3 3/8 11/19/28	EUR	500	502 045,48	0,41
VOLKSWAGEN BANK 4,25%23-070126	EUR	10	1 054 025,52	0,85
Banques			14 311 496,26	11,62
BANCO SABADELL 1,125%19-270325	EUR	10	1 004 011,78	0,82
BANCO SANTANDER 3,125%17-27	EUR	8	827 283,10	0,67
BCO SANTANDER 2,5%15-25	EUR	7	712 657,05	0,58
BNP PARIBAS TV19-230127	EUR	15	1 517 128,20	1,23
CA SA 2,85%16-270426	EUR	1 000 000	1 003 876,30	0,82
CA SA 3%15-211225 TSR	EUR	1 000 000	1 001 023,33	0,81
CRED.AGRICOL.2,80%16-270126TSR	EUR	1 400 000	1 402 707,48	1,14
CREDIT AGR.2,7% 15-150725	EUR	100 000	100 356,96	0,08
CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR	EUR	1 500 000	1 506 529,40	1,22
FINECOBANK TV21-211027	EUR	2 299	2 200 266,45	1,79
INTESA SANPAOLO TV20 290627	EUR	8	2 144 275,00	1,74
RCI BANQUE 1,625%18-260526	EUR	900	891 381,21	0,72
Bâtiment et matériaux de construction			3 727 787,11	3,03
ACS 1,375%20-170625	EUR	17	1 696 471,22	1,38
WIENERBERGER 2,75%20-040625	EUR	20	2 031 315,89	1,65

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Boissons			1 609 828,51	1,31
DAV CAM MIL 1,25%20-061027	EUR	1 700	1 609 828,51	1,31
Construction / Matériaux			2 109 298,33	1,71
CEMEX 3,125%19-190326	EUR	2 100	2 109 298,33	1,71
Distributeurs			1 335 054,03	1,08
AUCHAN HOLDING 29012026	EUR	9	875 913,89	0,71
ELO 5,875%24-170428	EUR	5	459 140,14	0,37
Equipements de loisirs			2 201 009,70	1,79
UBISOFT ENTERTAIN. 0,878%20-27	EUR	26	2 201 009,70	1,79
Investissement immobilier et services			5 401 783,25	4,39
COVIVIO 1,625%20-230630	EUR	12	1 108 952,38	0,90
HARLEY DAVIDS FIN 5,125%23-26	EUR	2 000	2 122 124,38	1,72
VGP 1,625%170127	EUR	13	1 278 495,94	1,04
VONOVIA 0,50%19-140929	EUR	10	892 210,55	0,73
Matériel équipements destinés aux TI			2 041 408,52	1,66
QUADIANT 2,25%20-030225	EUR	20	2 041 408,52	1,66
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			1 309 923,78	1,06
UCB 1%21-300328 EMTN	EUR	6	566 012,30	0,46
UCB 4,25%24-200330	EUR	7	743 911,48	0,60
Produits ménagers et constr individuelle			799 433,53	0,65
SEB 1,375%20-160625	EUR	8	799 433,53	0,65
Services appui à industrie			1 792 228,00	1,46
LOXAM 6,375%23-150528	EUR	729	766 908,00	0,63
LOXAM VAR 4,5%15022027	EUR	1 000	1 025 320,00	0,83
Services aux consommateurs			1 042 234,11	0,85
ALDFP 3 7/8 07/16/29	EUR	10	1 042 234,11	0,85
Services bancaires invest et de courtage			2 364 668,12	1,92
EC FINANCE 3%15102026	EUR	1 450	1 392 609,00	1,13
UPJOHN FINANCE 1,362%20-230627	EUR	1 000	972 059,12	0,79
Sociétés de placement immobilier			8 906 909,52	7,23
CARMILA 1,625%21-010429	EUR	12	1 133 042,63	0,92
CARMILA 5,5%23-091028	EUR	10	1 084 388,90	0,88
COFINIMMO 1%22-240128	EUR	18	1 699 499,21	1,38
ICADE 1,5%17-130927	EUR	10	964 782,74	0,78
MERCIALYS 1,8%18-270226	EUR	28	2 802 142,23	2,28
URWFP 3 1/2 09/11/29	EUR	12	1 223 053,81	0,99
Transport industriel			2 748 327,08	2,23
GETLINK 3,5%20-301025	EUR	2 750	2 748 327,08	2,23
Voyages et Loisirs			1 316 247,29	1,07
AIR FR. 7,25%23-31052026 EMTN	EUR	12	1 316 247,29	1,07
Titres de créances			11 245 577,81	9,13

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			11 245 577,81	9,13
Médias			1 291 096,81	1,05
LAGARD NCP17032025	EUR	1 300 000	1 291 096,81	1,05
Prestataires de soins de santé			1 981 326,00	1,61
CLARI NCP20032025	EUR	2 000 000	1 981 326,00	1,61
Souverains			7 973 155,00	6,47
FRA.BT BNT05022025	EUR	2 500 000	2 493 450,00	2,02
FRA.BT BNT19022025	EUR	5 500 000	5 479 705,00	4,45
Parts d'OPC et fonds d'investissements			12 089 934,10	9,82
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			12 089 934,10	9,82
GASPAL GESTION COURT TERME-C	EUR	47 304	6 816 506,40	5,54
TF GLOBAL CLIENT FOCUS-I EUR	EUR	16 690,319	3 052 325,54	2,48
TRUSTEAM ROC FLEX-B	EUR	18 671	2 221 102,16	1,80
Total			121 757 218,45	98,89

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
UNC/0325/CALL/200.	-50,00	0,00	49 400,00	-409 001,60
Sous total		0,00	49 400,00	-409 001,60
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	49 400,00	-409 001,60

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	121 757 218,45
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-49 400,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 593 794,42
Autres passifs (-)	-172 343,22
Total = actif net	123 129 269,65